

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Laytou.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 12 Septembre.

On attendait avec curiosité la suite du Maréchal-président à Lyon, et l'ont fait à l'avance toute sorte de mauvaises prédictions. Les diverses correspondances s'accordent à reconnaître que la réception faite au Maréchal a eu un caractère aussi satisfaisant qu'on pouvait l'espérer dans une ville aussi révolutionnaire que Lyon. Les cris de : *Vive l'amnistie* ! ont été poussés ; mais partout ils étaient couverts par les cris de ! *Vive la République* !

On a remarqué que les habitants, sans doute pour protester contre l'économie de leur conseil municipal, avaient pavosé la ville, dès le matin, principalement dans les quartiers du centre. Un discours a été prononcé par le président du conseil municipal. Il contient une allusion à l'amnistie, mais l'ensemble du discours est convenable, d'après le *Moniteur universel* qui ajoute : « Les radicaux de Lyon ont décidé de ne pas se laisser aller à un exagéré que celui de la *Patrie* disant que le radicalisme Lyonnais avait fraternisé avec la Commune devant le vainqueur de la Commune. »

Nous sommes d'avis que les intransigeants Lyonnais ont bien fait de se montrer sages. A des paroles modérées, le Maréchal aurait pu opposer d'autres paroles énergiques qui auraient obtenu l'approbation de l'immense majorité du pays.

Le Conseil général n'a point figuré dans la réception. Cette absence provient à la fois et d'un malentendu et d'un excès de susceptibilité. C'est à cinq heures et demie que commença la présentation à l'Hôtel-de-Ville. Toutes les personnes qui devaient être reçues par le Maréchal se trouvaient réunies dans le vestibule, sauf les membres du conseil général, qui s'étaient assemblés dans leur salle de délibérations. Après avoir appelé les sénateurs et les députés, l'huissier de service à la porte du salon où se trouvait le président appela le conseil général. Personne ne répondant, il appela ensuite l'archevêque, puis le clergé et les autres corps constitués. Un quart d'heure après, les membres du conseil général, ainsi qu'un certain nombre de membres du conseil d'arrondissement, apprenant par hasard que la réception était commencée, descendirent et se plainquirent vivement d'avoir été oubliés à dessein. Malgré l'offre qui leur fut faite alors par le préfet

d'être présentés de suite au Maréchal, ils se retirèrent pour rédiger la protestation suivante :

« Les conseils général et d'arrondissement se sont rendus à la préfecture à l'heure indiquée par la lettre d'invitation du préfet, pour présenter leurs hommages au président de la République; aucune place n'ayant été assignée à ces corps pour leur présentation, ils se sont vus obligés, pour conserver leur dignité, de se retirer en protestant contre l'injure qui a été faite aux élus du département. »

(Suivent les signatures du bureau et celle de vingt-sept conseillers.)

Enfin, M. Terver, président du conseil général, s'est excusé d'assister au dîner par la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» En présence de l'oubli des convenances qui a privé le conseil général de l'honneur de vous être présenté, je vous prie de vouloir bien m'excuser si je ne me rends pas à votre invitation.

» TERVER. »

Le *Journal officiel* résume ainsi qu'il suit la réponse que le Maréchal-président a faite au Conseil municipal :

Le Maréchal a répondu en quelques mots qu'il remerciait la ville de Lyon des souhaits de bienvenue qu'elle lui adressait par l'organe de sa municipalité; qu'il connaissait et appréciait les qualités laborieuses de la population lyonnaise; qu'il jugeait, comme le président du conseil municipal, que l'ordre, le calme et la stabilité des institutions étaient des éléments essentiels à la prospérité et au développement de l'industrie, et que, tant qu'il aurait l'honneur d'être au pouvoir, il ne faillirait jamais à la défense de ces principes. Le Maréchal a ajouté qu'il était sensible aux regrets que le président du conseil municipal voulait bien lui exprimer au sujet de la brièveté de son séjour à Lyon, qu'il partageait ces regrets; mais que d'autres devoirs l'obligeaient à abrégé une visite qu'il eût été heureux de prolonger.

Le président du tribunal de commerce ayant souhaité la bienvenue à l'illustre visiteur. Voici la réponse du Maréchal-président :

« Monsieur le Président,

» Je vous remercie des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer au nom de la Chambre de Commerce de Lyon.

» Vous avez raison de penser que les intérêts militaires ne sont pas l'objet exclusif de mes préoccupations : ce sont assurément des intérêts bien graves et dont le développement doit tenir à cœur au pays et au chef de l'Etat; mais le commerce et l'industrie sont de trop utiles agents de prospérité nationale pour que je n'y consacre pas mon attention. Aussi ai-je eu plaisir, M. le Président, de vous entendre dire que le commerce Lyonnais, même après les

temps difficiles que nous avons traversés, est dans une situation satisfaisante.

» J'ai rencontré hier avec plaisir, en visitant quelques-unes de vos plus importantes usines, de vieux contre-maitres, de vieux ouvriers, qui, non-seulement étaient dans la fabrique depuis de nombreuses années, mais y avaient placé leurs enfants et leur famille. C'est la preuve de l'entente qui existe entre les ouvriers et les patrons Lyonnais, et des liens d'affection qui peuvent si aisément s'établir entre eux.

» Vous êtes trop bons citoyens pour ne pas accepter avec patriotisme les charges qui sont imposées au commerce et à l'industrie par la nécessité de subvenir aux besoins de notre reconstitution militaire. Mais j'ai le ferme espoir que le maintien de la paix et de l'ordre, et cette stabilité de gouvernement que vous invoquez tout-à-l'heure, favoriseront l'essor du commerce et le développement de l'industrie.

» Le gouvernement désire comme vous, Monsieur le Président, régler la question des traités de commerce dans les termes les plus avantageux aux progrès de nos transactions. En ce moment même, cette étude l'occupe très-activement, et il espère pouvoir unifier dans un texte commun, les traités anciens à renouveler et ceux qui sont en préparation.

» Le Gouvernement se souvient, Monsieur le Président, des triomphes remportés par l'industrie lyonnaise aux Expositions de Vienne et de Philadelphie. Vos produits vont avoir à lutter de nouveau avec la concurrence étrangère, dans cette Exposition universelle de 1876, qui s'annonce sous les plus brillants auspices et à laquelle le concours des nations étrangères est acquis dans de vastes proportions. Les puissances nous ont témoigné de l'intérêt qu'elles portaient à notre entreprise en confiant, pour la plupart, la présidence de leurs sessions à des princes des familles impériales et royales.

» Nous nous retrouverons là, Massienrs, et je serai heureux de constater une fois encore votre succès. L'illustration du commerce Lyonnais est l'honneur de votre cité, et vous lui donnerez un éclat nouveau en sortant vainqueurs de cette rivalité glorieuse. »

Le *Moniteur universel* revient sur le mot *hommes d'esprit* qu'il avait appliqué aux chefs du radicalisme de Lyon. On lit dans ce journal :

Nous ne pouvons que bénir le hasard qui a dispensé M. le président de la République d'entendre la harangue de M. Terver. Pour se rendre un compte exact de l'inconvenance de cette harangue, il suffira de dire que M. le président du conseil général du Rhône attribue au voyage du chef de l'Etat à Lyon, les causes les plus fantaisistes. Il suppose que le Maréchal, fatigué d'entendre ca-

lonnier le radicalisme lyonnais par les défenseurs de l'ordre moral, a eu l'idée de se rendre dans la seconde ville de France pour y faire une enquête personnelle sur son état moral et politique, et peut-être aussi contre les prétendues calomnies dont les républicains du Rhône sont abreuvés par la presse réactionnaire.

M. Terver n'oublie qu'une chose, c'est que le voyage du Maréchal à Lyon n'a aucun caractère politique. Le chef de l'Etat est en déplacement pour suivre les grandes manœuvres. La ville de Lyon étant sur son passage, il l'a visitée simplement, sans autre préoccupation que celle de voir de près une grande cité française et une population riche, industrielle, et qui tient une place considérable dans la prospérité générale du pays. Mais M. Terver n'est pas sérieux lorsqu'il suppose au Maréchal l'arrière-pensée d'infliger par sa présence à Lyon un blâme quelconque aux idées conservatrices, et de donner un encouragement même indirect aux extravagances qui ont rendu célèbre entre tous, le parti révolutionnaire lyonnais.

Nous prenons donc très-facilement notre parti des circonstances qui ont empêché M. Terver de prononcer son discours. Il n'eût pas été possible au Maréchal de l'entendre sans protester, et par conséquent nous nous trouverions aujourd'hui en présence d'un incident politique du caractère le plus grave. Ajoutons qu'après M. Terver, il aurait fallu subir M. Favier comme président du conseil d'arrondissement. Or, d'après ce qu'on rapporte, ce dernier avait refusé toute communication préalable de son allocution, et nous savons maintenant, à n'en plus douter, que M. Favier était résolu à s'affranchir du sentiment des nuances.

Il nous paraît résulter de ce récit que l'absence du conseil général au moment des présentations, pouvait bien avoir été volontaire. Les illustrations qui le composent auraient reculé devant la lecture de leur discours. Aligner des mots blessants sur le papier, et oser les adresser de vive voix au maréchal de Mac-Mahon, ce sont là deux choses fort différentes.

La population lyonnaise vaut mieux que ses meneurs habituels.

à la guerre sainte. Dans quelques semaines, d'après les objections de la Turquie, l'armée serbe pourrait être refaite.

Cette intervention indirecte de la Russie est le fait important du jour. Le czar déclare qu'il veut la paix ; mais son peuple tout entier est en proie à l'émotion la plus profonde pour courir au secours des Serbes. Les préoccupations sont donc assez grandes dans le monde diplomatique. La question d'Orient semble se poser de plus en plus, et cependant comment ne pas reculer devant les maux incalculables d'une guerre qui réveillerait le fanatisme musulman contre la petite minorité chrétienne, dans toute l'Asie ?

Une brochure de M. Gladstone sur les massacres de Bulgarie et sur la question d'Orient a été publiée à Londres.

L'auteur déclare d'abord que le « gouvernement anglais a abusé de la confiance du pays, mais que le mouvement populaire a montré le grand cœur de l'Angleterre et qu'il apprendra au ministère ce qu'il doit faire. » Les Turcs sont, d'après M. Gladstone, « un grand spécimen antihumain de l'humanité. » Le gouvernement anglais « a commis de nombreuses erreurs » ; il a « refusé de croire aux atrocités des Turcs et ne les a pas prévenues. » L'envoi de la flotte anglaise à Besika était une mesure sage, mais elle a été « mal interprétée et a encouragé les Turcs. » Le gouvernement a gardé un « silence condamnable. » Aujourd'hui, il ne doit pas rappeler sa flotte, mais il doit « déclarer qu'elle a simplement une mission d'humanité. » Il ne faut pas parler de « changer les hommes, mais il faut changer les mesures politiques » Ce que l'ancien ministre conseilla à l'Angleterre, c'est de « commencer par mettre un terme à l'anarchie, aux meurtres et aux pillages en Bulgarie; ensuite de s'entendre avec les autres puissances pour empêcher à jamais le renouvellement de ces scènes de barbarie, en enlevant à l'administration du gouvernement turc la Bosnie, l'Herzégovine et surtout la Bulgarie, et en accordant à ces malheureuses provinces leur pleine et entière autonomie. »

M. Gladstone compte évidemment se servir des massacres de la Bulgarie pour mener vigoureusement une campagne contre le ministère qui dirige aujourd'hui la politique anglaise.

Voici quelques extraits d'une lettre de Belgrade :

On oublie trop en Europe que la situation actuelle de l'Orient, à commencer par l'insurrection de l'Herzégovine, a été l'œuvre de la Russie. C'est la Russie qui a poussé les raïas à la révolte; c'est la Russie qui a fourni pendant un an entier

ORIENT

à des centaines de comités insurrectionnels les moyens de faire durer l'agitation; c'est la Russie qui a procuré au Montenegro les subsides que la principauté allouait aux réfugiés herzégoviniens et bosniaques; c'est la Russie qui a toujours fait échouer les tentatives de réconciliation entre les insurgés et la Sublime-Porte; c'est la Russie qui empêcha le général Rodich de réussir dans sa mission à Sutorina; c'est la Russie qui, quoi qu'on en ait dit, a envoyé le général Tcherniaïeff en Serbie; c'est la Russie, enfin, qui a poussé le gouvernement serbe à déclarer la guerre à la Turquie, et c'est encore la Russie qui, depuis plus d'un mois, poursuit aux frais de cette guerre. Eh bien, de bonne foi, peut-on s'imaginer qu'une nation qui a fait tout cela, qui a poursuivi avec un entêtement de cosaque la réalisation du plan que l'Europe a vu réussir, qui s'est fait un plaisir de jeter, pendant une longue année, de l'huile sur le feu, n'a maintenant qu'un but, qu'une pensée, qu'un désir: éteindre l'incendie qu'elle a allumé de ses mains?

Les aveugles, ou ceux qui ont des yeux pour ne point voir, peuvent seuls avoir des illusions si enfantines.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

L'emprunt de 100,000 fr. émis dimanche dernier par la ville de Cahors pour subvenir aux frais de construction de la Caserne a été couvert en moins d'une demi-heure. Les bureaux ouverts à 9 heures étaient fermés à 9 h. 1/2. Un grand nombre de personnes n'ont pu souscrire. Cet empressement est du meilleur augure pour l'emprunt de 400,000 fr. pour le même objet, qui sera émis l'an prochain.

Deux mots encore à l'estimable insulteur anonyme du *Courrier du Lot*:

M. Ayma a injurié grossièrement le parti orléaniste en le traitant d'ÉCURIE.

J'ai relevé le mot et j'ai signé.

M. Ayma a beau dire, en vantard ridicule, que ses écrits portent en eux leur signature, il n'en reste pas moins établi « qu'il n'a pas la noblesse de signer ce qu'il écrit. »

Or si M. Ayma ne sait pas respecter la paternité de ses œuvres, comment espérer qu'il respecte celle des autres...

M. Ayma cherche à prouver qu'il n'a jamais sollicité la rédaction de l'*Indépendant*, journal anti-bonapartiste, et il ajoute, sans sourcilier, que ceux qui soutiennent le fait *en ont menti*.

Malheureusement les démentis n'ont pas grande valeur sous certaines plumes; nous préférons nous en tenir, à cet égard, à l'affirmation très précise de M. T.

C'est comme si M. Ayma voulait se défendre de distiller constamment — et toujours sous le masque, — l'injure contre l'homme honorable dont il connaît la bonté, et au sujet duquel il nous disait: « *J'aimerais mieux briser ma plume, qu'écrire un seul mot contre mon bienfaiteur.* »

C'est comme si M. Ayma voulait se défendre d'avoir, dans nos bureaux, vilipendé le gérant du *Courrier du Lot* et les patrons de ce journal qui lui faisaient trop attendre, les 1,500 fr. annuels... prix de ses convictions bonapartistes.

Voudrait-il essayer de nier aussi ses tentatives répétées, et l'entremise même du préfet Breynat, afin d'obtenir une place au *Journal du Lot*?

M. Ayma repoussera-t-il encore la paternité de certain acrostiche en vers

patois sur M. T., et de bien d'autres écrits épiques dont il nous proposait l'insertion anonyme lors de l'élection de St-Géry, — voulant, à l'occasion, tirer bénéfice du double et triste rôle d'avoir soutenu dans le *Journal du Lot*, ceux qu'il avait mission de combattre dans le *Courrier* ?...

Voilà l'homme qui traite d'ÉCURIE tout un parti honorable!

Louis LAYROU.

Nous recevons de M. Henri Nadal la lettre suivante. Notre excellent collaborateur repousse, comme il convient, le baiser Lamourette que M. Ayma essayait de lui donner dans le dernier numéro du *Courrier*.

A M. le Directeur du Journal du Lot.

Trépadou, 11 septembre.

Monsieur le Directeur,

Le *Courrier du Lot* ne veut pas comprendre que mes attributions dans votre feuille, consistent uniquement à relater les nouvelles religieuses, et n'ont nullement pour objet la chronique locale qui est du seul ressort du directeur du journal.

D'un autre côté, j'ai bien voulu me charger de la chronique de Cahors dans *Limousin et Quercy*, que vous savez très bien être le journal de mes opinions.

C'est à titre de catholique légitimiste que je vous donne les nouvelles religieuses, parce que vous dirigez le seul journal de Cahors qui puisse parler de religion.

C'est à titre de catholique légitimiste que je relate depuis cinq mois, les faits politiques et locaux dans *Limousin et Quercy*.

Que devient après cela l'argumentation du *Courrier* ?

Le *Courrier du Lot* parle beaucoup de religion. C'est une tactique. Tout le monde le sait.

Le *Courrier du Lot* parle beaucoup de principes. Il ne connaît jamais que les manœuvres et les intrigues.

Je n'en veux pour preuve que la personnalité, bien connue, de son rédacteur M. Ayma.

Henri NADAL

On lit dans la *République française*:

Le candidat de l'appel au peuple dans le département du Gers, M. Peyrusse, n'y va point par quatre chemins: il déclare nettement, dans sa profession de foi: « que la majorité des électeurs des communes rurales de la circonscription d'Auch estime que l'empire seul peut aujourd'hui sauver la France; tous les pas que nous ferons en avant nous mèneront au salut, à l'empire. » Ce langage est d'un factieux, et il ne nous serait pas difficile de démontrer qu'il tombe directement sous la loi pénale; mais il ne nous déplaît pas qu'il ait été tenu. La question est ainsi nettement posée; les électeurs répondront. Si dans ce département du Gers, que les bonapartistes considèrent comme leur dernière forteresse, le candidat de l'empire reste sur le carreau, ainsi que nous avons tout lieu de l'espérer, peut-être serons-nous à jamais débarrassés des fanfaronnades de la bande, et peut-être aussi les parquets de la République hésiteront-ils moins à leur imposer le respect de la loi.

M. de Rodez-Bénavent, sénateur, conseiller général de Ganges, adresse à l'*Union nationale* la lettre suivante: « Montpellier, 7 septembre 1876.

» Monsieur,

» La majorité du conseil général de l'Hérault, dans sa séance d'aujourd'hui, a cru devoir supprimer de son budget qui s'élève à la somme de 5,851,747 fr., les modestes subventions qu'elle avait accordées jusqu'à présent à l'Asile des

domestiques de Montpellier et aux Asiles des Petites-Sœurs des Pauvres de Montpellier et de Béziers, atteignant en totalité au chiffre annuel de 1,650 francs.

» Sans entrer dans l'appréciation des mobiles qui ont dicté ce vote à la majorité de mes collègues, — mobiles qu'il ne serait peut-être pas téméraire d'attribuer, pour la plupart d'entre eux, à la haine de nos institutions catholiques, je reste convaincu que, dans tout budget public ou privé bien ordonné, la part de l'indigence, de la vieillesse et du malheur ne saurait manquer de trouver sa place, et je ne peux que regretter profondément cette décision, selon moi injuste et antisociale.

» J'estime donc qu'il nous incombe à nous catholiques, accoutumés à nous préoccuper des souffrances populaires, d'en réparer, sous le souffle de la charité chrétienne et sans esprit de parti, les déplorable conséquences; c'est notre devoir, et j'ajoute: ce serait notre honneur.

» Aussi, monsieur le directeur, s'il vous paraissait convenable d'ouvrir une souscription à cet effet, veuillez compter sur mon concours; il ne vous fera pas défaut.

» Agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Vie de RODEZ-BÉNAVENT, conseiller général. »

GRANDES MANŒUVRES
DU 17^e Corps.

(Suite).

5 septembre. — Dès le point du jour, toutes les troupes du corps de défense ont quitté l'Isle et se sont retirées vers Gimont, une partie suivant la vieille route, l'autre la nouvelle. Il n'y a eu aucun engagement à droite, les troupes évacuant successivement les positions, aussitôt que l'ennemi arrivait à portée de fusil. Sur la gauche, tout s'est borné à quelques coups de feu échangés entre les tirailleurs.

L'aile droite a occupé, le soir, les villages de Monferran, Maurens, Frégouville, Giscaro; l'aile gauche s'est établie à Monbrun, Beaupuy, Razengues et Garbic.

On a couché sur ces positions, en face de l'avant-garde de Toulouse, le reste du corps d'attaque n'ayant pas encore quitté l'Isle.

6 septembre. — A 5 heures du matin, l'état-major de l'armée d'Auch avec deux escadrons de cavalerie se reporte en avant sur la route de l'Isle, soutenus des deux côtés par des flanqueurs et une petite ligne de tirailleurs. Au gauche, l'infanterie s'est déployée en tirailleurs.

A six heures, l'engagement a commencé sur toute la ligne.

A l'aile droite, les chasseurs, forcés de se retirer par l'approche du gros de troupes de Toulouse, se jettent dans les bois qui se trouvent en avant de Monferran; l'infanterie porte alors en avant sa ligne de tirailleurs et l'artillerie vient occuper toutes les hauteurs qui dominent la vallée du côté de la gauche et s'appête à défendre l'entrée de la route.

Un combat de tirailleurs s'engage très-vivement entre les deux lignes. L'artillerie de Toulouse se met en batterie à une tuilerie située sur la hauteur à droite de la route; aussitôt que l'artillerie d'Auch aperçoit ce mouvement, elle ouvre un feu très-actif sur la tuilerie.

L'artillerie de Toulouse, portée à Razengues pour soutenir une colonne d'infanterie marchant par la vieille route, tire à son tour sur l'artillerie d'Auch, afin de cacher un mouvement opéré par les batteries de la tuilerie; mais aux premiers coups de canon l'artillerie d'Auch, qui soutenait la retraite du côté gauche de la route,

ouvre le feu contre les batteries de Razengues.

Pendant ce temps, la batterie de la tuilerie, qui a fait son mouvement sur la droite, essaie de prendre position au milieu d'un chaume; mais trop découverte, elle offre un but facile à l'artillerie d'Auch, qui, sans lui donner le temps de se mettre en batterie, fait feu de toutes ses pièces à la fois, et soutenue par deux autres pièces établies dans le moulin qui domine la plaine, l'oblige à cesser le feu et à se porter en arrière.

Cependant l'infanterie de Toulouse occupait successivement toutes les fermes et tous les couverts pour repousser l'infanterie d'Auch déployée en tirailleurs sur toute la ligne. Pendant une heure, la fusillade est des plus nourries; l'artillerie d'Auch se retire et vient se placer à 2 kilomètres en arrière, défendant toujours la route.

Bientôt l'infanterie de Toulouse a couronné toutes les hauteurs qu'occupait précédemment l'armée d'Auch, laquelle bat en retraite, soutenue par ses tirailleurs et par de vigoureux feux de peloton qui maintiennent l'ennemi à distance.

A l'aile gauche, les Toulousains essaient, par un mouvement tournant, d'enlever Garbic et les hauteurs environnantes; — l'artillerie d'Auch arrête un instant leur marche, mais l'artillerie de Toulouse ayant occupé les positions que viennent de quitter les batteries d'Auch, l'infanterie est forcée d'abandonner le centre et de se reporter en arrière, soutenue par la cavalerie qui continue à couvrir les derrières et lance des flanqueurs sur les deux ailes pour surveiller les mouvements de l'ennemi.

L'artillerie d'Auch dans cette affaire a été très bien dirigée, et à diverses reprises son feu a arrêté très vigoureusement les mouvements en avant de l'armée de Toulouse.

A ce moment, le corps d'armée d'Auch accentue son mouvement en arrière et arrive jusqu'à 3 kilomètres en avant de Gimont, l'artillerie couvrant la retraite sur toute la ligne de bataille qui s'étendait sur environ 8 kilomètres.

Aussitôt que les troupes d'Auch ont pris leurs positions, comme il est onze heures, le travail est suspendu pour le repas des hommes.

A une heure, le 88^e, placé en arrière garde, commence son mouvement de retraite devant les forces de Toulouse; l'engagement reprend partout, l'artillerie d'Auch est placée sur les hauteurs, en avant des moulins de Gimont, celle de Toulouse sur les hauteurs leur faisant face, à trois kilomètres à peu près.

La retraite continue en bon ordre, l'armée d'Auch, après avoir traversé Gimont, vient reformer sa ligne de tirailleurs en arrière de la ville.

Les troupes de Toulouse occupent au-delà à plus de 4 kilomètres. L'armée d'Auch prend ses dispositions pour la nuit: les chasseurs s'établissent à Aubiet, Blanquefort et les châteaux environnants; le 88^e de ligne campe sur les terrains à droite d'Aubiet, le 143^e à gauche au-dessus de Blanquefort.

Aujourd'hui, retraite sur Auch, et probablement bataille à Montégut, Lahitte et les hauteurs voisines.

Le 7 septembre, continuation du mouvement de retraite de l'armée d'Auch.

A 5 heures on sonne le réveil, le 2^e bataillon du 88^e de ligne, soutenu par l'artillerie, se porte vers les posi-

tions occupées par l'avant-garde ennemie, de façon à l'attirer et à reconnaître les forces qui la composent. Les premières lignes étaient placées à Emporet. Le 143^e de ligne, formant l'aile gauche, occupe la ferme Mouton; le 14^e chasseurs est à Blanquefort; l'aile droite se tient à l'Isle-Arné, en arrière de la rivière; les troupes sont toutes en ligne de bataille.

Aussitôt que tout le corps d'armée a quitté Aubiet, l'arrière-garde barricade le pont pour arrêter la marche en avant des troupes de Toulouse; la barricade, attaquée par les dragons, est vivement défendue par un détachement du 14^e chasseurs et du 88^e de ligne qui, par des feux de peloton très énergiques, oblige l'ennemi à demander des renforts à l'infanterie: celle-ci s'avance en ligne de bataille à droite et à gauche du pont, en longeant le bord de la rivière, et croise ses feux sur la barricade; malgré cette situation fâcheuse, les défenseurs du pont tiennent avec beaucoup de fermeté; les tirailleurs du 88^e écrasent de leur feu les chasseurs à pied, et ce n'est qu'après une résistance prolongée et devant des forces très supérieures, que l'arrière-garde de l'armée d'Auch abandonne la barricade.

L'artillerie du corps d'attaque s'établit aux moulins d'Aubiet; l'aile droite sur la route de l'Isle-Arné et l'aile gauche au cimetière; les chasseurs à cheval, aidés par les tirailleurs de l'infanterie, soutiennent la retraite, tandis que l'artillerie, placée sur les hauteurs qui dominent la route de Marsan, protège l'arrière-garde en tirant sur les colonnes ennemies.

Au haut de la côte de la Verdalle, l'infanterie rangée en colonne serrée se partage des deux côtés de la route de manière à se mettre à couvert sous les bois et à préserver ses derrières d'une charge de cavalerie.

La retraite se continue en bon ordre et l'armée vient camper à un kilomètre en arrière de Montégut, le long de la route.

A partir de ce moment, la population se porte avec curiosité sur le théâtre des manœuvres, et, d'autre part, de très nombreux soldats se dirigent sur Auch pour faire des provisions.

Et, il faut bien le dire, on ne s'explique pas trop le laisser-aller qui règne; les hommes vont et viennent par petits groupes; un trop grand nombre, en retournant au campement, titubent d'une façon qui n'a rien de militaire.

Il y a eu un sentiment pénible parmi ceux qui ont assisté à ce défilé fantaisiste, et on aurait aimé à voir une tenue plus régulière à des troupes qui étaient sensées se trouver en présence d'un ennemi victorieux.

Aujourd'hui, les hostilités ont recommencé sur la route entre St-Criq et Montégut: vers 7 heures, il y a eu un engagement d'avant-postes dans les bois de St-Criq. Une batterie située sur les hauteurs de Balent a tiré quelques coups sur l'avant-garde de Toulouse; au moment où nous écrivons on entend le canon et la fusillade.

Un grand nombre de curieux sont sur la route suivant les opérations.

Ce soir, les troupes, au moins celles du corps de défense, coucheront à Auch.

Demain, grande revue au nouveau champ de manœuvres.

(Appel au peuple).

L'éclipse de lune du 3 septembre a été très curieuse et a offert quelques particularités intéressantes. La partie

disque plongée dans l'ombre de la terre possédait une surface que l'on peut évaluer à la cinquième partie de l'hémisphère visible, ou six ou sept fois l'étendue de la France. Elle s'étendait sur la région boréale où se trouvent la mer du froid, la mer des glaces, le lac du sommeil, le marais de la putréfaction, le cirque de Station, etc.

La partie éclipsée n'a jamais disparu un seul instant. Elle était recouverte d'une sorte de phosphorescence qui n'est malaisé d'expliquer la cause. On peut cependant admettre que cette lumière cendrée était produite par la réflexion de la lumière de la lune à la surface de la terre.

La courbe d'ombre était loin d'être régulière, comme elle serait si la terre était parfaitement sphérique, ainsi que la lune elle-même. Elle offrait, sur la droite de l'observateur, c'est-à-dire vers l'occident, un renflement notable.

On peut admettre que cette circonstance tient à ce que l'hémisphère qui nous regarde est plus pesant que l'autre, et que le centre de gravité de la lune, déplacé par l'attraction que nous exerçons sur elle, s'est rapproché de nous.

C'est ainsi que Laplace a expliqué ce fait singulier que la lune tourne constamment vers nous la même face.

La prochaine nouvelle lune sera, au contraire, signalée par une éclipse de soleil, qui sera totale, mais visible seulement à nos antipodes. Il n'est pas rare qu'une conjonction éclipse succède à une opposition de nos deux corps lumineux.

Il paraît que le nom de *cri-cri*, donné à ce petit instrument qui fait depuis quelques jours la désolation des oreilles sensibles, n'est qu'un nom de convention et que sa véritable appellation serait « Telegraph mappen. » Il vient en droite ligne d'Amérique; du reste, empruntée au *Nation* la biographie authentique de ce *farniente*.

Un fabricant d'appareils télégraphiques de Brooklyn, près New-York, eut l'idée d'établir un petit instrument qui servirait aux employés d'un même bureau pour correspondre ensemble sans aucun dérangement. On convint d'un alphabet et de mots, et on les reproduisit par un nombre déterminé de coups obtenus par la vibration du ressort.

Le marchand américain imagina d'appliquer ce système aux jouets;

c'est alors qu'il fit le petit appareil qui se trouve en ce moment dans toutes les mains.

Il prit, le 2 mars 1875, un brevet qui lui assura la propriété exclusive de son invention, et il organisa le commerce de ce nouveau jouet. Il se rendit en France et en Allemagne en octobre 1875, mais son invention ne fut pas goûtée.

En avril et mai de cette année, un industriel de Londres reprit l'idée du fabricant américain et exploita l'article en ayant soin de se faire breveter.

Alors commença la vogue du fameux *cri-cri*. Il traversa la Manche et nous arriva le mois dernier.

Depuis ce temps, son succès a grandi de jour en jour. On s'est engoué de la mode nouvelle. Chacun a voulu accaparer le *cri-cri*. Chacun en a revendiqué la paternité, si bien qu'aujourd'hui le joujou yankee a tant de pères, qu'il ne sait plus à qui il appartient.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 2 au 9 septembre.

Naissances.
Coudere, Germain, à St-Henri.
Lamouroux, Marie, B. Sud.

Mariages.
Delpech, Pierre et Combalbert, Marguerite.

Décès.
Bardet, Catherine, 59 ans, rue Mascoutou.
Rivière François, 77 ans, B. Nord.
Constant, Marie, 85 ans, à la Citadelle.
Garrigue, Jean, 55 ans, rue St-Urcisse.
Ilbert, Léon, 2 mois, faub. Cabessut.

BULLETIN VINICOLE

Voici quelques réflexions sur la situation vinicole du Lot-et-Garonne qui peuvent également s'appliquer à notre département.

Nous voici au mois décisif pour les vendanges; c'est le mois de septembre qui fait la récolte bonne ou mauvaise.

Comme *quantité*, notre appréciation n'a pas changé, nous aurons dans le Lot-et-Garonne et départements limitrophes une demi-récolte seulement; il est évident que la température n'a pas été assez favorable pour réparer le mal causé par les gelées d'avril, mais en compensation pouvons-nous espérer la qualité?

C'est ce qu'il n'est pas encore possible d'affirmer. Les fortes chaleurs des mois de juillet et d'août ont fait beaucoup de bien à nos vignes, très en retard par suite des gelées et pluies froides du printemps, mais sous ce ciel trop ardent que ne sont pas venues

mitiger quelques journées de pluie, le raisin ne grossissait pas. Depuis une quinzaine au contraire il pleut presque chaque jour; grâce à cette humidité les raisins ont pris leur grosseur, mais la maturation ne se fait que très lentement car les nuits deviennent longues et elles sont souvent fraîches.

Pour avoir la qualité il nous faut le beau temps, le moment est décisif; mais ce n'est que dans une quinzaine qu'on pourra porter un jugement sérieux sur les qualités probables de 1876, de nos contrées.

Nos vendanges seront en retard, on ne commencera guère que du 1^{er} au 5 octobre. Faut-il vendanger de bonne heure ou tard?

Il est téméraire de donner là-dessus des conseils aux viticulteurs.

La verdure rend les vins plus vifs, plus séveux, plus brillants, mais c'est la bonne maturité qui donne sous l'action du soleil l'alcool, la couleur et le tannin qui composent toujours à juste titre les vins recherchés et solides.

C'est vrai, se dit le propriétaire, mais si la pluie arrive je n'ai plus ni quantité ni qualité.

Voilà pourquoi on ne peut pas dire aux viticulteurs « vendangez tard, vous vous en trouverez mieux. »

Mais nous ne pouvons passer sous silence ce que c'est de cette recherche exclusive de l'abondance que viennent ces besoins de colorants ou fortifiants qui depuis quelques années encouragent la fraude, au détriment des propriétaires et négociants honnêtes.

Les affaires commerciales sont presque nulles comme il arrive toujours à la veille de la récolte, les quelques achats qui peuvent se faire ne sont que pour l'approvisionnement des débits.

Vins du Midi.

Les vendanges sont ouvertes dans quelques vignobles du Midi. On convient que la nouvelle récolte sera peu abondante, mais on ignore quelle sera sa qualité. Si le temps est favorable, la maturité pourra être atteinte et les vins seront bons et colorés.

(Journal de Lot-et-Garonne).

BULLETIN COMMERCIAL

Port-Ste-Marie, 9 sept.

Le marché de ce jour n'a pas été beau, le blé tend à baisser; aussi les vendeurs sont fermes dans leurs demandes, il s'est vendu quelques échantillons à 21-50.

sa maison par beaucoup de gens instruits et de savants qui parlèrent des controverses de la journée et pour ne pas le laisser seul avec ses armes latines qui n'étaient pas des mieux trempées, il lui avait fourni, sans en avoir l'air, de nombreux et vaillants auxiliaires parmi lesquels nous retrouverons notre ancienne connaissance, l'avocat des Limontains. Ces derniers venaient bravement en aide au comte del Balzo toutes les fois qu'il en avait besoin.

Pensez si le comte est joyeux et fier de pouvoir prêcher toute la journée à un auditoire attentif et flatteur, et de pouvoir, par suite, opérer des conversions.

A propos de conversions, nous sommes amenés à dévoiler un autre secret à nos lecteurs. Elles n'étaient pas le fruit de la dialectique du comte, mais d'une autre dialectique plus solide et plus pressante. Je veux parler des correspondances de la Toscane qui annonçaient chaque jour que la cause de l'antipape Pierre de Gorvara était presque perdue et que le pape Jean au contraire reprenait de plus en plus son ancienne influence; et d'un autre argument *ad hominem* qui produisait un effet sensible sur les cœurs les plus rebelles: le coffre-fort de Marco toujours plein et toujours ouvert. Parfois le nouveau converti (c'était un coup monté

La prune n'était pas abondante sur la place; il y avait beaucoup de marchands pour acheter et néanmoins il s'est fait très peu d'affaires.

Les cours sont cotés comme suit:
1^o Rame de 92 francs à la livre; 50 fr. les 50 kilogrammes.
2^o Frélin 1^{re} qualité 112 à la livre 35 francs.
Frélin ordinaires de 22 à 30 fr.

Villeneuve, 9 sept.

Il n'a été vendu cette semaine sur nos marchés, que quelques hectolitres de blé. Les ventes se sont effectuées sur échantillons et au prix de 22 fr. Pas un hectolitre n'a été porté sur place.

Bordeaux, 9 sept.

Blés vieux 21 fr.
Nouveaux 22 à 22 25 les 80 kil.
Fariées — 21 fr. les Nérac.
19 50 à 20 les diverses qualités du Lot et du Centre. Le tout les 50 kil.
Avoines — Du Ritou, 12 25. — Bretagne, 12 les 50 kil. Les ordinaires noires, 11 fr.
Maïs — 11 fr. 50 les 75 kil.
Seigle — 13 25.
Orge — 22 les 100 kil.
Paille — 55 à 60 fr. les 100 bottes.
Foin — 85 à 90 fr. les 100 bottes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 12 sept. soir.

M. le président de la République a quitté Lyon hier, à quatre heures de l'après-midi, se dirigeant sur Poligny où il est arrivé vers 10 heures du soir.

Il est difficile de savoir ce que le Maréchal pense de l'attitude du conseil général de Lyon, mais on peut supposer qu'elle lui a été déplaisante.

Après s'être arrêté quelque temps à Bourg et à Lons-le-Saulnier, le Maréchal a été reçu hier à Poligny par le général duc d'Aumale, accompagné de son état-major et des autorités civiles du département. L'accueil fait dans le Jura au Président a été très sympathique.

Ce matin, à 6 heures, le Maréchal est parti pour assister aux manœuvres du 7^e corps, accompagné du ministre de la guerre.

d'avance) venait avec des amis dans la maison du comte, et là, après avoir bataillé quelque temps en faveur des opinions qu'il avait déjà reniées, il feignait de se rendre à la force des raisons contraires et le poids de son autorité entraînait les plus naïfs.

Cette ruse était bonne en ces temps de guerre et de férocité; aujourd'hui que l'on connaît à fond l'art de tromper son prochain ce serait un jeu de femmes et d'enfants.

Mais revenons à Ottorino. Après avoir parlé du comte pour en venir à parler de la fille, il vit en parlant de la conversion du moine rayonner sur le visage de Marco un sourire de complaisance. Il s'en réjouissait intérieurement; mais la figure du grand capitaine se rembrunit soudain et il lui dit avec un air de raillerie mal dissimulé:

— Quand je t'envoie manier des lances et des épées, t'occuper de chevaux et de tournois, pourquoi vas-tu te mêler aux prêtres et t'entretenir avec eux de papes et de droit canon.

— Vous savez bien, répondit le jeune homme un peu confus, mais satisfait néanmoins de pouvoir ramener la conversation sur le terrain désiré, le comte est à Milan depuis peu de jours; je lui sais gré de sa courtoisie à mon égard, et pour

Demain, à 4 h. 5, le Maréchal quittera Poligny pour Besançon, où il arrivera à 6 h. 20 du soir.

Le 13, séjour à Besançon. Départ de cette ville à 11 h. 45 du soir et rentrée à Paris jeudi 14 au matin.

Avant l'ouverture des grandes manœuvres du 8^e corps, le général Ducrot a fait célébrer une messe militaire sur le mont Bauvray. Apparaissant il avait demandé par le télégraphe au Pape, pour l'armée, sa bénédiction pontificale. Cette demande a été prise avec dépit par les feuilles radicales, qui ont poussé à l'unisson des cris de rage.

Nous trouvons dans le *Conservateur de la Nièvre* et nous reproduisons la traduction de la lettre envoyée par ordre de Pie IX à Mgr l'évêque de Nevers, afin de donner à Sa Grandeur les pouvoirs nécessaires pour satisfaire au religieux désir exprimé par le général commandant le 8^e corps:

« Illustrissime et révérendissime seigneur,

» J'ai communiqué au Saint-Père la lettre que votre seigneurie illustrissime et révérendissime m'a adressée le 23 du courant. Sa Sainteté a appris avec une grande satisfaction le projet du général Ducrot de faire célébrer dimanche prochain une messe militaire sur le mont Bauvray. Sa Sainteté condescend donc bien volontiers au désir du général, et elle accorde la bénédiction pontificale aux nombreuses troupes qui se réuniront dans cette circonstance. A cet effet, elle donne à votre seigneurie les pouvoirs nécessaires, en priant le Seigneur qu'il daigne répandre sur l'excellent général et sur les troupes qu'il commande ses divines faveurs.

» Je renouvelle à votre seigneurie illustrissime l'assurance de mon estime la plus distinguée.

» Le cardinal-secrétaire,
» ANTONELLI.

» Rome, le 23 août 1876.

Bourse de Paris

Cours du 12 septembre.

Rente 3 p. %..... 71.70
— 4 1/2 p. %..... 102.25
— 5 p. %..... 106.15

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 11 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.670 »	3.695 »
Crédit foncier....	760 »	787 50
Orléans-Actions...	1.080 »	1.058 »
Orléans-Obligations.	331 75	331 25
Suez.....	537 60	538 75
Italien 5 %.....	73 25	73 20

vous dire vrai, sa famille même...

Il s'arrêta en voyant apparaître sur les traits de son interlocuteur une expression de mécontentement.

— Malheureux que je suis, se dit-il, je n'ai pas su le prendre. Qu'aura-t-il donc en tête.

Il changea de discours, mais sans pouvoir cacher cet embarras naturel à qui-conque parle pour ne pas rester muet au moment où il allait dévoiler quelque chose, quand on le force à se taire.

Marco le laissait dire, en étudiant silencieusement son embarras et en fixant sur lui un regard pénétrant, un de ces regards devant lesquels l'œil le plus hardi se baissait. Le jeune homme sortit bientôt de cette fâcheuse position, grâce à un page qui vint annoncer l'abbé de St-Ambroise.

— Qu'il entre! — dit Marco; et le jeune homme s'en alla un peu mécontent de son maître mais il attribua cette conduite à son humeur fantaisique, et se persuada qu'il profiterait de la première occasion favorable pour lui tout expliquer.

En attendant il passait la plus grande partie de son temps aux côtés de sa fiancée.

(A suivre).

BULLETIN DU JOURNAL DU LOT
12 septembre 1876 (43).

MARCO VISCONTI
HISTOIRE DES TROIS CENTS
Par Tommaso GROSSI (1)
CHAPITRE XI.
(Suite.)

Il s'interrompit soudain avec un de ces sourires de mépris dont on flétrit le vainqueur celui qui s'est laissé entraîner par le lâcheté.

— Et c'est toi, continua-t-il, c'est toi, Marco dont une grande partie de l'Italie se félicite en frémissant l'accomplissement de tes destinées? Tei, mûri par tant d'années de malheur, par de si terribles et si dures épreuves? Sur le seuil de ce vaste et glorieux avenir vers lequel tu t'élançais avec tant de courage, te voilà maintenant rêveur et triste cause d'une jeune fille! Que dirait ton père... Ce railleur impitoyable?...

Traduit de l'italien par un membre de la Société des Lettres de Lot.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 11 (9 septembre).
L'optique et la peinture, par H. Helmholtz. — J. V. Poncelet, son rôle en mécanique. — Travaux scientifiques. Le mouvement des étoiles et le déplacement des raies de leur spectre. — Académie des sciences. — Nécrologie. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 11 (9 septembre).
Hommes politiques contemporains : M. Disraeli, par Léo Quesnel. — Histoire religieuse, par M. Charles Bigot. — Un homme d'état indien au XIX^e siècle, première partie, par L. Maurice Talmeyr. — Causerie littéraire. — Notes et impressions par N***. — La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'École de médecine, à Paris.)
Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

LE VOLEUR

Cabinet de lecture universel

Félicien David. — Fromont jeune et Risler aîné, par Alphonse Daudet (suite).

— Les Mystères des Carrières Montmartre par F. du Boisgobey (suite) — Marseille, par Albert Saurel. — Revue judiciaire. — Par-ci, par-là. — Bulletin. — Le téralogue Wagner.

Bureaux : 30, rue des Saints-Pères, Paris.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

Sommaire du numéro du 1^{er} septembre.

Texte : Docteur Léon Rieux : Exercice et repos. — Jane Rey : Un trésor pour les enfants. — Docteur S.-E. Maurin : Le corset et la santé. — Augustin Delondre : La protection de l'Enfance aux États-Unis. — M^{me} M. M. : Julie-Regina Jolberg. — M^{me} Jeanne le Savoureux : Causerie. — M^{me} Nelly Lieuter : Gabrielle. — Petite revue. — Table.

Dessins : La promenade, dessin de Lix. — La toilette de la poupée.
Supplément-Prime : La Gazette des enfants. — Patron découpé de costume marin pour petit garçon.

Adresser les Mandats à M. Henry Bellaire,

71, rue des Saints-Pères. — Paris.
ENVOI FRANCO DE NUMÉROS ÉProuvés.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une pu-

blie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative a su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr. Nous sommes convaincus que la Chanson du Jour et le Conservatoire populaire du Chant ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO

ŒUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN

Cerises Pompadour, Fraises au Champagne, Patte de Velours, Lèvres de Feu, Pazzo d'Amore, Cuir de Russie, valse.

Radis Roses ? Mazurka. France adorée ! Marche française. Cœur d'Artichaut, Peau de Sattin, polkas.

Transcriptions brillantes à 4 mains, par Renaud de Vilbac;

Cerises Pompadour, valse, Radis roses, mazurka. Jules Klein, quadrille, composé

par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains, par Renaud de Vilbac).

Valses chantées : Fraises au Champagne et Pazzo d'Amore.

Mémoires célèbres de Jules Klein : Rayons perdus, Soupir et Baisers.

On reçoit Franco les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 en timbres-postes (à 4 mains : 3 fr. ; 2 fr. pour le Quadrille ; 4 fr. 70 pour les Mémoires) à Colombier, éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la Mode illustrée en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par la fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impi-

toyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la Mode illustrée a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position ; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la Mode illustrée : c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^o, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements : 1^{re} édit. : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

Crédit foncier de France.

Emission à 505 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n^o 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SUBSISTANCES MILITAIRES

SERVICE DES FOURRAGES

Le public est prévenu que le deux octobre prochain à neuf heures du matin, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à la ration à exécuter par voie d'entreprise dans le département du Lot, pendant l'année 1876 et 1877. Le service s'applique aux distributions à faire dans la généralité des places, gîtes et localités dudit département.

Le public pourra prendre connaissance dans les bureaux de la Préfecture et dans ceux de la Sous-Intendance militaire à Cahors de l'instruction du cahier des Charges et de la formule du marché.

Les personnes qui voudront concourir à l'adjudication devront déposer, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire de la place de Cahors avant le vingt septembre courant terme de rigueur, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, prénoms, qualité et domicile.

Le Sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée.

A dater du 21 septembre, aucune déclaration ne sera plus reçue et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission délibérera sur l'admission ou le rejet des concurrents au jour fixé par le Président. Tous les concurrents qui auront été déclarés admissibles recevront dans les 24 heures par les soins du président de la Commission une lettre de convocation qui les invitera à se présenter à la séance d'adjudication du deux octobre.

Seront également admises à la séance d'adjudication, mais seulement après décision favorable de la Commission, toutes les personnes qui n'ayant pas été exclues localement justifieront de leur admission dans un autre arrondissement dans un autre arrondissement de fournitures.

Cahors, le 9 septembre 1876.

Le Sous-Intendant militaire, MARIANDE.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à à le reconnaître.

M. CARBOIS, actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Éditeur, rue du Hasard-Richelieu, 9

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Diplôme d'honneur, Médailles d'or, d'argent, de bronze.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

45 fr. par hectare (pris à l'usine, à Paris).

Amélioration des semences. Récoltes saines et abondantes. — 3,000 certificats de propriétaires, cultivateurs, présidents de comices, etc.

Adresser les commandes : 26, rue Cadet, COMPTOIR DES CULTIVATEURS.

On accepte des Représentants sérieux. Ecrire à la Direction.

A VENDRE

En bloc ou en détail

LA JOLIE PROPRIÉTÉ

de M. MAZON,

à Goulepdan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose : de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste Bâtimens ruraux. — Eaux abondantes. S'adresser à M. Rives, expert à Vire.

A VENDRE

UN PETIT OMNIBUS

DE FAMILLE.

S'adresser à M. CARAYON, carrossier, boulevard Sud.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses Ensemble ou séparément environ 200 syphons. S'adresser au bureau du Journal.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CAHORS

OCTROI DE CAHORS

Il sera procédé, le 14 décembre, 1876, jour de Jeudi, à 2 heures du soir, en l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de la ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville de Cahors, pour une année, commençant le 1^{er} Janvier 1877, et finissant le 31 Décembre 1877.

Les droits sont établis sur les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages et les matériaux.

La première mise à prix est fixée à cent vingt-six mille fr. (126,000) en sus des charges.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du maire, quatre jours avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'administration des contributions indirectes, aux administrations civiles,

aux tribunaux, ou ayant une surveillance ou juridiction quelconque sur l'administration de l'octroi, ne pourra être ni adjudicataire, ni associé de l'adjudicataire, sous peine de réadmission et de tous dommages intérêts.

Ne pourront, pareillement, être admis aux enchères ceux qui feront commerce de quelques-uns des objets compris au tarif.

Il sera donné connaissance, au Secrétariat de la Mairie, à toutes les personnes qui s'y présenteront, du cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication ; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer, tant sur le montant des produits, que sur la nature, le nombre et la quantité des objets qui ont été imposés, depuis l'établissement de l'Octroi.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation de l'autorité supérieure.

En l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 11 septembre 1876.

Le Maire, Paul CANGARDEL.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.